

PROJET PEDAGOGIQUE:

Thème: LE SUMMER CAMP LAMBRESIEN : Le Tour du monde en 30 jours !

Directrice : Sonia Hirèche

**Accueil de loisirs
Mairie de LAMBRES LEZ DOUAI
Du 07 juillet au 01 août 2025**



SOMMAIRE

I-Présentation

II-Objectifs Pédagogiques

- a) Amener l'enfant à s'épanouir au sein de l'accueil collectif de mineurs
- b) Favoriser les relations fondées sur l'échange, le respect mutuel, la coopération
- c) Responsabiliser l'enfant et l'animateur à son milieu, à l'environnement, au matériel
- d) Découvrir et ouvrir sur le monde environnant
- e) Faciliter l'implication des familles
- f) Intégration d'enfant porteur de handicap : les mesures envisagées

III-La vie quotidienne

IV- L'équipe de direction et d'animation et le rôle de chacun

- a) Le directeur
- b) Le directeur adjoint
- c) L'animateur
- d) L'animateur spé
- e) Les réunions
- f) Les évaluations
- g) Autres éléments de la vie quotidienne

V- Le camping et camps sur la plaine

- a) La journée type
- b) Le rôle des Animateurs
- c) Le rôle du directeur adjoint dans la vie quotidienne
- d) D'autres éléments de la vie quotidienne

VI-Projet pédagogique adolescent

VII-Les règles de sécurité

I-Présentation

Nom du séjour	Accueil Collectif de Mineurs
Conception et organisation	Mairie de Lambres- lez-douai 1 rue Jules Ferry 59552 Lambres-lez-douai 03/27/95/95/00
Lieu du séjour	Plaine de jeux de Lambres-lez-Douai Rue Pasteur (pour les primaires + ados) Ecole Anne Frank, Lambres-lez-Douai (pour les maternelles)
Coordonnées du centre	Numéro de la directrice (Sonia Hirèche) : 0676616144 Numéro de la Plaine : 0327971232
Public	ALSH de 3 à 15 ans
Dates	7 au 01 août 2025
Numéro de déclaration jeunesse et des sports	n° 0590725CL000224-24-J01

L'accueil de loisirs (ALSH) est organisé par la mairie de Lambres Lez Douai . Il se déroulera du **7 juillet au 01 août 2025**.

Il débutera le 7 juillet à 8h45 à la plaine de jeux de Lambres Lez Douai pour les primaires (6 à 15 ans) et /ou à l'école maternelle Anne Frank pour les maternelles (3-6 ans). L'accueil du matin se fait entre **8h45 et 9h15** pour les **deux structures**. En revanche l'accueil de l'après-midi se fait à **14h00 jusqu'à 17h00 à la plaine** et de **14h15 à 17h15 à l'école maternelle**.

Une garderie est proposée **de 8h à 8h45 et de 17h00 à 18h00** pour faciliter la garde des enfants dont les parents travaillent.

L'ALSH base son projet pédagogique sur le projet éducatif ACM de la ville.

La commune de Lambres-lez-Douai labellisée « Ville amie des enfants » montre un réel engagement dans ses actions auprès de la jeunesse et de l'enfance. « Ce label constitue, pour chacun des acteurs, une reconnaissance de leur action dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Il représente également un engagement de la municipalité et de ses partenaires, auprès de l'UNICEF, pour l'amélioration des conditions de vie des enfants dans le monde. ». Les ACM estivaux sont organisés sous la responsabilité du Maire et de son adjoint à l'enfance et la jeunesse.

Au sein du projet éducatif local 4 axes importants sont développés :

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté
- Sensibiliser l'enfant et l'adolescent au respect de l'environnement
- Développer l'ouverture aux enfants des autres pays et soutenir les démarches de solidarité internationale

Sous la direction de Sonia Hirèche, Conseillère Principale d'Éducation, Titulaire du BAFA.

- 1 directrice
- 3 directrices adjointes (maternelle/primaire/ados)
- 21 animateurs/animatrices BAFA ou stagiaires dont 1 animateur spécialisé pour les enfants en situation de handicap .
- 1 animatrice bénévole

La thématique choisie : le Summer Camp' Lambrésien : le Tour du monde en 30 jours!

Durant la session de juillet, les enfants et adolescents vont intégrer le **Summer Camp lambrésien** dans une atmosphère de colonie de vacances, dynamique et solaire. Cette nouvelle édition a pour but de les faire voyager à travers le monde et les différents continents. Le fil conducteur du summer camp 2025 sera donc la découverte des différentes cultures et traditions à travers le monde et l'ouverture d'esprit chez les enfants/ados.

Objectifs :

- Faire découvrir la culture du monde.
- Permettre à nos jeunes de voyager..
- Explorer tous les domaines artistiques et culturels proposés tout au long de la session
- Développer la curiosité des enfants et des adolescents.
- Favoriser une ouverture d'esprit sur le Monde
- Mettre en avant le vivre ensemble, et le travail en équipe

Fil conducteur :

Tout au long du séjour, les activités proposées par une équipe d'explorateurs expérimentés encourageront les enfants/ados à révéler les globe-trotters qui se cachent au fond d'eux. La découverte des pays se fera à travers des ateliers culinaires, culturels, sportifs, manuels. De plus, des experts de contrées (plus ou moins) lointaines viendront également faire voyager le summer camp à travers le partage des cultures lors d'interventions/ sorties spéciales pour satisfaire les désirs de vadrouille de nos jeunes voyageurs.

Les animateurs mettront en place des activités, des sorties, des veillées supplémentaires au fur et à mesure du centre.

Le fonctionnement du repas du midi : La restauration se déroule à la cantine scolaire Salengro ou à la cantine scolaire Anne Frank. Nous porterons une grande attention à tous les enfants porteurs d'un PAI, allergies ou régime particulier. Un protocole est mis en place par le restaurant scolaire dans ce but.

II-Objectifs Pédagogiques

Dans la continuité du projet éducatif nous allons chercher à développer 5 objectifs pédagogiques qui en découlent :

a)Amener l'enfant à s'épanouir au sein de l'accueil collectif de mineurs :

Au sein de la structure on se doit de proposer à l'enfant des vacances où il est acteur de son centre, il faut alors développer l'affirmation de chacun. Pour cela il s'agit de :

- Faire appel à l'imagination des enfants et à leur créativité. Chacun doit être en mesure de permettre aux enfants de créer, de transformer avec des matériaux simples.
- Proposer aux enfants des temps où ils peuvent utiliser les différents endroits du centre selon leurs envies
- Respecter le rythme de l'enfant : veiller à la répartition des temps d'activité et de repos
- Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne notamment lors des temps de rangement de matériel, du goûter.

b) Favoriser les relations fondées sur l'échange, le respect mutuel, la coopération :

L'enfant doit apprendre :

- A agir en groupe en mettant en avant le respect des autres (politesse, acceptation de chacun,...)
- Apprendre à se respecter
- Prendre conscience de ses possibilités et de ses limites : être capable de dire je ne peux pas le faire, ne pas avoir peur d'essayer.
- Mettre en place des activités faisant appel à leurs capacités motrices, cognitives et émotionnelles (par exemple créer tous ensemble le règlement de la vie du centre pour qu'ils acceptent les règles de la vie en communauté, aménager un planning d'activités en faisant des propositions aux enfants,...)

- Défendre des valeurs comme le respect : boîte à idées, jeux et activités basées sur la coopération, favoriser l'entraide entre petits et grands, charte de vie.

c) Responsabiliser l'enfant et l'animateur à son milieu, à l'environnement, au matériel :

L'enfant doit avoir la possibilité de :

- Créer, de transformer avec des matériaux simples comme par exemple la réutilisation d'objets (bouteilles, cartons, papiers, plastique, ...) pour la création d'objets lors des activités manuelles
- Aborder la notion de tri sélectif au sein du centre avec la mise à disposition de poubelles permettant d'effectuer le tri sélectif
- Être sensibilisé sur l'importance des ressources naturelles (pas de surconsommation d'eau, d'électricité,...)
- Utiliser pour les activités manuelles différents supports en réutilisant du matériel
- Distribuer les boissons lors du temps du goûter avec des gobelets en plastique réutilisables
- Mettre en relation direct l'enfant avec l'environnement et la nature au travers de promenades et d'activités nature : activités proposées par un intervenant faune et flore
- Camping : vivre au sein de la nature le temps de quelques jours, attention aux déchets

d) Découvrir et ouvrir sur le monde environnant :

- Rencontrer des enfants d'autres communes afin de favoriser les échanges (inter-centre)
- Mettre en place un partenariat avec la MJC de Lambres-lez-Douai et le secteur jeunesse
- Utiliser le jeu comme moyen de faire découvrir des cultures d'autres pays
- Ne pas hésiter à faire partager les richesses culturelles et familiales de chacun

e) Faciliter l'implication des familles :

- Présenter l'équipe d'encadrement et d'animation lors de la réunion de présentation début juillet
- Solliciter les parents pour du matériel/accompagner en sortie vélo/piscine...
- Proposer des temps d'échanges lors de la fin de journée ou des rencontres parents/enfants/animateurs lors par exemple d'un accueil petit déjeuner
- Distribuer le planning d'activités au début de la session
- Un affichage quotidien sera effectué relatif aux informations du centre
- Une réunion d'informations aura lieu avant le début du centre : présentation de l'équipe d'encadrement, les lieux, explications du déroulement d'une journée type et les objectifs visés durant cette session, les essentiels à toujours prévoir : casquette, crème, gourde, k way

- Une réunion est fixée avant le début du centre avec le groupe des adolescents, les animateurs, et l'équipe de direction afin qu'ils puissent proposer des idées de sorties ou d'activités précises.
- Questionnaire de satisfaction
- Répondre aux demandes des parents, être à leur écoute, les consulte

f) L'inclusion d'enfant porteur de handicap :

Inclure, c'est « faire entrer dans un tout ». Ainsi, pour la personne porteur d'un handicap, les temps de loisirs constituent un moyen, un moment, un lieu tout à fait propice à cette inclusion. Elle concerne toutes les personnes. Elle prend en compte toutes les différences. Le milieu d'accueil doit s'adapter en répondant aux besoins particuliers de toutes les personnes. L'objectif de cette inclusion est donc de faire en sorte que l'enfant en situation de handicap puisse préparer et vivre ses vacances avec les autres enfants. La mise en œuvre de l'intégration nécessite deux préalables essentiels :

-l'enfant doit être en capacité d'accepter les règles de vie du groupe, le groupe doit être en capacité d'aménager ses exigences en tenant compte de la singularité de la personne accueillie. C'est en jouant et en pratiquant ensemble des activités culturelles ou sportives que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leurs différences et la solidarité.

-Un animateur spécialisé est prévu durant la session du centre afin de répondre aux besoins de l'enfant en situation de handicap, l'animateur spécialisé a pour mission d'être à l'écoute des besoins de cet enfant et de pouvoir l'aider à faire partie intégrante du groupe d'enfant dans lequel il est.

III- La vie quotidienne au sein de l'accueil de loisir

Il s'agit de tout ce qui va se passer depuis l'arrivée de l'enfant/ du jeune jusqu'à son départ mais également en dehors des temps d'activités. L'organisation de la journée de part les temps calmes, le rythme des jeunes mais également l'intégration des tâches de la vie quotidienne nécessaire au bon déroulement de la vie en collectivité.

L'Animateur, au même titre que l'équipe de direction, devra toujours être disponible pour les jeunes. Il est nécessaire d'être à l'écoute continuellement.

La responsabilité de l'animateur s'arrête quand les enfants/jeunes sont repartis avec leurs parents.

Il est également demandé aux animateurs de faire un compte-rendu chaque jour des activités menées dans la journée afin de pointer les temps forts et les points négatifs.

Déroulement d'une journée type et rôles des animateurs

8h-8h45	Garderie	Temps d'activités proposés aux enfants dont les parents travaillent, 2 animateurs sont présents et proposeront des jeux calmes. Les animateurs responsables de la garderie devront proposer des animations de qualité et accessibles à toutes tranches d'âges.
8h45-9h15	Accueil échelonné	Permettre aux enfants et aux parents d'arriver à leur rythme et de pouvoir échanger si besoin avec les animateurs. Plusieurs animateurs se chargent de cet accueil animé pendant que les autres animateurs se répartissent les tâches afin de préparer le matériel utile pour l'organisation de la matinée. L'équipe de direction est présente à la grille afin d'accueillir les familles.
9h15-11h30	Activités	Mise en place d'activités par l'équipe d'animation. Les animateurs doivent veiller à respecter les objectifs du centre et la courbe d'intensité des activités : Phase dynamisante : elle commence dès le début de vos explications. Il est donc important de donner des consignes concises et claires. Cette phase inclut aussi le début de votre activité. Les participants apprennent les règlements, le terrain et les autres joueurs. Phase constante: Cette phase est une phase constante où l'activité bat son plein! N'hésitez pas à arrêter le jeu pour redonner des consignes, si vous voyez qu'elles ne sont pas toutes comprises ou encore de changer quelques petites règles si vous voyez que certaines ne fonctionnent pas. Point culminant: C'est le moment d'arrêter votre activité! Des joueurs qui se retirent et qui s'assoient sur le côté ou encore de petits clans qui se créent sur le terrain de jeu et des joueurs qui discutent entre eux sont un signe que votre activité perd de l'intérêt. Phase descendante: C'est le retour au calme après votre activité. Les participants vous aident à ramasser le matériel, à le ranger et ils vont boire de l'eau. Le matériel pour chaque activité (jeux, activités manuelles, activité culinaire, grand jeu, temps calme...) devra être préparé en amont du lancement de l'activité, sans rien oublier. Le rangement se fera avec l'aide des enfants.
11h30-12h30	Répartition des groupes cantine/non-cantine	Départ des enfants/ados non cantine, passage aux wc et lavage de mains des enfants/ados mangeant à la cantine. Départ des enfants avec leurs parents ou en groupe avec les animateurs vers la cantine. La moitié des animateurs partent avec les enfants à la cantine et les autres restent avec les enfants qui rentrent chez eux.

12h-13h30	Temps du midi	Temps du repas au restaurant scolaire, veiller au respect des lieux, des dames de cantine, au calme durant le repas .Veillez à respecter toutes les mesures d'hygiène lors des repas : laver les mains, manger avec des couverts... Veillez à ce qu'un animateur soit présent à chaque table. Le temps de repas doit être un temps d'échange sans pour autant être bruyant
13h30-14h00	Temps calme/	Retour sur la plaine pour les primaires et ados: propositions de jeux calmes, jeux de société, temps de lecture. Ce n'est pas un moment où les règles de vie disparaissent mais un moment où chacun gère son temps comme il le veut. Permet de développer la responsabilité de chacun. Pour les maternelles, une sieste est mise en place au niveau du dortoir, les plus grands s'ils ne souhaitent pas dormir sont encadrés par des animateurs et sont en activité. Pour les maternelles, un temps "sieste" est proposé aux enfants qui en ressentent le besoin.
14h00	Accueil des enfants non cantine	Retour des enfants déposés par les parents et répartition dans les groupes
14h00-16h00	Activités	Idem pour les activités du matin.
16h00-16h45	Temps du goûter préparation sortie	Goûter proposé par la structure. Ce peut être également un temps d'échange avec les enfants sur le bilan de la journée, leur volonté pour les journées à venir. Selon le planning, les animateurs proposeront un goûter animé aux jeunes. Une manière d'amener le goûter de façon ludique et amusante. Il est primordial que les animateurs prennent le goûter avec les enfants/ados !! Rappel sur le planning, distribution de papier information pour les parents. Installation des groupes aux différents endroits définis pour la remise des enfants et rangement du matériel utilisé avec les enfants.
17h00	Sortie	Ouverture des portes, sortie des enfants remis à leurs parents ou adulte désigné
17h00-18h00	Garderie	Repose sur le même principe que la garderie du matin, les 2 animateurs prennent en charge les enfants en garderie.

17h15-18h15	Réunion	Bilan de la journée, préparation des journées à venir. Il s'agira d'un temps d'échange entre les animateurs et l'équipe de direction. Le point sera fait sur les temps forts de la journée et les points à revoir. Chacun donnera ses impressions. Le directeur et les directeurs adjoints profiteront de ce moment pour donner des informations aux animateurs. De plus, ils pourront en profiter pour préparer les journées à venir. Les animateurs ne devront pas hésiter à donner leur ressenti par rapport à la journée. Les réunions seront parfois collectives (mater + primaire/ados) et parfois en groupe par camaraderie avec un DA pour mener ou superviser les réunions. Les animateurs présents lors des réunions devront transmettre les infos aux animateurs qui seront en garderie.
-------------	---------	--

Pour rappel, il y a un intervalle de 15 minutes entre l'accueil du matin/soir à l'école Anne Frank pour les maternelles (9h00/12h00/17h00) et le pavillon nature pour les primaires/ados (9h15/12h15/17h15). Ce système permet aux familles qui doivent parfois déposer les enfants aux deux endroits de pouvoir s'organiser et arriver à l'heure.

Par ailleurs, la vie du centre s'organisera autour de différents lieux :

- Plaine de jeux (plusieurs marabout) + Pavillon de la nature (salle d'activité, sanitaire, bureau de la direction) + un hangar (rangement du matériel, interdit d'accès aux enfants)+ un local (infirmerie + espace déguisements mis à disposition pour les enfants et les animateurs un local technique)
- Ecole maternelle Anne Frank
- Salle des sports des Marlières
- Salles des sports Michel Hennebois
- Le centre social
- Le city stade
- La MJC de lambres-lez-douai
- Le stade de lambres-lez-douai
- La Scarpe
- La ludothèque

IV-L'équipe de direction et d'animation et le rôle de chacun

a) Le directeur

Le Directeur sera impliqué dans la vie quotidienne et dans les activités. Il fera partie de l'apprentissage de la vie en collectivité au même titre que les animateurs. Il participe à des activités. Il sera toujours disponible pour les animateurs mais également et avant tout pour les jeunes. Il mettra en place des outils à travers lesquels chacun saura ce qu'il a à faire (tableau de service, fiche activités, fiche de sorties...). Il est important que le directeur s'appuie sur ses trois directeurs adjoints (maternelle, primaire et ados) pour s'assurer de l'organisation en amont et du bon déroulement du fonctionnement de l'ALSH. De plus, le directeur veillera à ce que chacun s'épanouisse durant l'accueil de loisirs, tant au niveau des jeunes que de l'équipe de direction et d'animation. Il est le garant avec les directeurs adjoints du bon déroulement de celui-ci. L'équipe de direction préparera les sorties, fera appel à différents intervenants et donnera les moyens aux animateurs de réussir leurs journées d'animations à condition que ceux-ci respectent également les consignes qui seront données.

De nombreux éléments de la vie quotidienne sont liés à la réglementation : normes sanitaires, hygiène alimentaire, sécurité, repos hebdomadaires et assistance sanitaire... Le directeur doit veiller au respect des textes en vigueur. Il a donc un rôle formateur auprès de son équipe.

Voici une liste non exhaustive des missions du directeur/équipe de direction:

- Assurer la gestion globale du centre : veiller à une organisation claire, avoir des locaux adaptés à l'enfant répondant aux normes de sécurité et d'hygiène.
- Avoir un lieu sécurisant et de bien-être permettant de veiller au bien-être des enfants, des parents ainsi que d'assurer la sécurité morale et physique des enfants.
- Assurer et établir la gestion des documents administratifs dans les délais donnés : plannings, réservations, bilans, compte-rendu, budget, déclarations, commandes, pointage.
- Gérer le budget pédagogique.
- Etre le lien entre la municipalité, l'équipe d'animation et les familles.
- Gérer les relations avec les différents partenaires.
- Assurer que la prestation de loisirs sera réelle, de qualité et constante.
- Créer une dynamique de groupe avec son équipe d'animation incitant à la mise en œuvre de projets, d'activités innovantes et dans le respect des valeurs du centre.
- Évaluer l'équipe et les aider à se former, d'assurer le suivi des stagiaires.
- Évaluer son propre rôle.
- Être le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.

- Etre garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Organiser l'accueil et le départ des enfants avec les directeurs adjoints.

b) Le directeur adjoint

Le directeur adjoint travaille en co-direction et co-animation avec le directeur, son rôle est primordial au bon déroulement du centre notamment lors du départ en camping. En effet, le DA accompagne les animateurs. Il reste sur place tout le long du séjour. Le DA doit être capable de pouvoir gérer son groupe ainsi que le budget qui lui sera attribué afin de faire les courses sur place.

Voici une liste non exhaustive de ses missions:

- Aider le directeur quant à la gestion des démarches administratives (devis, budget, commandes, locaux, stocks, prestataires, inventaires, effectif journaliers, campings) et du centre.
- Coordonner et accompagner l'équipe d'animation en informant et transmettant les règles de l'organisation propre au centre.
- Participer à la conception et au suivi du projet pédagogique et être l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction concernant le suivi de celui-ci.
- Animer
- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants.
- Photographier les différents groupes.
- Assurer le suivi des animateurs dans leur proposition d'activités (préparation/mise en œuvre/suivi des plannings), lors des temps de réunions et d'évaluation.
- Mener les réunions.
- Accompagner les animateurs dans leur formation.
- Gérer les conflits.
- Assurer un lien avec les familles, avec le service enfance et jeunesse (même si le Directeur reste l'interlocuteur privilégié), avec les services municipaux (restauration, services techniques), avec les prestataires et partenaires ainsi qu'avec les élus.

c) L'animateur (diplômé/stagiaire/bénévole)

Son rôle auprès des enfants/ados:

- **Garantir la sécurité physique et affective des enfants**
- Offrir aux enfants un espace de bien-être et une animation de qualité.
- Être à l'écoute des enfants et répondre à leurs demandes.
- Être acteur du centre, proposer et agir, de savoir adapter les animations proposées en fonction de l'âge des enfants.
- Gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Veiller à organiser ses animations en respectant les règles de sécurité essentielles.
- Préparer en amont ses animations : préparer son matériel, faire une fiche d'activité.

- Planifier ses activités dans une grille d'activités hebdomadaires.

Son rôle au sein d'une équipe:

- Être un membre actif de l'équipe, de proposer lors des réunions et de savoir prendre en considération l'avis de chacun.
- Former une équipe (stagiaire) et travailler en collaboration avec chacun.
- Travailler dans le respect des valeurs du centre, il doit prendre en compte le projet pédagogique : connaître les objectifs et orientations du PP.
- De savoir se remettre en question et d'avoir un positionnement sur son action
- D'avoir un retour sur le travail effectué et l'animation proposée pour être capable d'améliorer le travail qui suivra.
- Travailler en collaboration avec l'équipe de direction et de s'y référer en cas de problème
- Avoir un comportement exemplaire : ne pas téléphoner, ne pas fumer et respecter les temps de pause accordés, d'avoir une tenue correcte

d) L'animateur spé

Dans le cadre de l'inclusion, l'animateur spé devra s'assurer du bon déroulement et prendre en charge les enfants porteurs de handicap ou à besoins particuliers durant toute la session. L'objectif étant que l'enfant passe un excellent séjour et se sente intégré tout comme les autres enfants sans aucune distinction ni traitement de faveur. Il devra établir un lien de confiance avec l'enfant mais aussi avec la famille.

e) Les réunions

Une réunion d'information et d'entretien individuel aura lieu le samedi 25 mars au pavillon nature de 9h à 12h00. Lors de cette réunion l'équipe de direction sera présente ainsi qu'un membre du service jeunesse. L'objectif étant dans un premier temps, de faire un point sur les infos relatives au projet éducatif de la ville et du fonctionnement général du centre. Dans un second temps, tous les animateurs ayant postulé seront mis par petit groupe et devront élaborer et concevoir une activité adaptée à toute tranche d'âge (3-15 ans) sur la thématique énoncée. Au même moment, l'équipe de direction fera passer les entretiens individuels. Un DA sera présent dans la salle avec les animateurs.

A l'issue de cette réunion, l'équipe de direction fera le point sur les animateurs recrutés pour la session et la répartition par tranche d'âge. Cette répartition se fait en accord avec la Mairie. Par ailleurs, une réunion de préparation sera mise en place le samedi 13 mai, afin d'élaborer et de finir les plannings d'activités, de faire un point sur le camping et de répondre aux différents besoins des animateurs.

La dernière réunion collective se fera le samedi 8 juillet, avant le début du centre, afin d'installer et de préparer la première journée. De plus, un moment d'échange aura lieu entre l'équipe de direction/animation et les familles, avec un discours du Maire et/ou d'un élu, afin de présenter l'équipe, les sorties exceptionnelles et le déroulement du centre.

f) Les évaluations

Quelque soit le statut de l'animateur, il fera l'objet d'une évaluation régulière qui respecte certains critères :

- Respect du Projet Pédagogique et des objectifs
- Capacité à évaluer ses pratiques
- Investissement dans la Vie Quotidienne
- Investissement au sein de l'équipe
- Prise de position en réunion, proposition d'idées
- Originalité des idées
- Sait-il se placer en tant qu'animateur référent avec les jeunes et dans l'équipe ?
- Sécurité – Législation
- Implication auprès des jeunes.

Les Animateurs feront l'objet d'une évaluation de fin de séjour qui sera écrite et remise à l'organisme

Les animateurs stagiaires feront l'objet d'un bilan de mi-stage et d'un bilan global en fin de session permettant à l'équipe de direction de valider ou non le stage pratique de l'animateur en question.

g) Autres éléments de la vie quotidienne

Les temps de pause des Animateurs :

Chaque animateur devra prendre au moins une pause obligatoire de 15 minutes. Il ne pourra pas prendre ces temps de pause lors d'activité. Si nécessaire un planning pourra être établi, cependant cela reste du bon sens et les animateurs sont en mesure de faire en sorte que chacun puisse prendre une pause sans perturber l'organisation du groupe. Lors de sorties, l'animateur ne pourra pas prendre de pause, sauf s'il s'agit de sortie à la journée et que l'encadrement le permet.

La Cigarette :

Les jeunes n'ont pas l'autorisation de fumer. Les animateurs n'auront pas à fumer devant les jeunes. Ils n'auront pas le droit de revendre des cigarettes. Un espace sera alors délimité afin de ne gêner personne et de ne pas se faire voir par les jeunes. La cigarette est totalement interdite sur l'espace de vie, dans les locaux, dans les sanitaires. Lors des déplacements, elle est également interdite.

La tenue vestimentaire des Animateurs et du Directeur :

Chacun devra avoir une tenue correcte adaptée à son activité. Aucune appartenance religieuse ou politique ne devra ressortir de la tenue vestimentaire et des bijoux. De plus, les animateurs et l'équipe de direction auront dans l'obligation d'être déguisés afin de faire entrer les jeunes dans un imaginaire lorsque les activités le demandent.

La Ponctualité et le comportement :

L'Animateur sera tenu de respecter les horaires. Il devra s'interdire tout comportement violent ; physique et/ou verbal. L'Animateur, au même titre que le Directeur devra adopter un comportement exemplaire vis-à-vis des enfants/jeunes. Ils sont les garants de la sécurité morale, physique et affective et de l'image du séjour.

La décoration et l'aménagement de l'espace de vie :

Afin d'améliorer et d'atteindre une praticité maximum, les animateurs devront faire en sorte d'aménager l'espace. De plus, le matériel sera rangé. L'espace doit être accueillant et convivial. Il sera donc nécessaire de faire preuve d'imagination.

L'infirmier : Un espace consacré à l'infirmier est obligatoire. L'équipe de direction veillera à organiser un lieu adapté au sein de l'ALSH. Celui-ci se trouvera dans une pièce mise à disposition par le centre. Elle comportera une armoire fermée à clé, un lit et un cahier d'infirmier.

Les fiches sanitaires seront rangées dans un classeur par ordre alphabétique qui sera rangé dans l'armoire fermée à clé. En sortie, l'animateur emporte les doubles. La vaccination est obligatoire et les médicaments ne peuvent être donnés que sur ordonnance et par le personnel compétent : Assistant Sanitaire ou équipe de direction. Par ailleurs, un listing des PAI sera établi et confié à l'animateur référent qui devra toujours l'avoir sur lui.

V- Le camping et camps sur la plaine

a) Une journée type

Horaires	Temps forts de la journée	Descriptif	Rôle animateurs
Matin	Lever des jeunes	Les jeunes ne se lèvent pas tous au même rythme. Pour cela, l'Animateur devra passer une première fois devant les tentes, et annoncer qu'il va être l'heure de se lever. Puis une seconde fois pour les plus grands dormeurs.	Les animateurs se doivent d'être réveillé avant les enfants/ados. A tour de rôle durant le séjour, un animateur ou 2 se détache pour préparer le petit-déjeuner et les autres anims veillent à ce que les enfants/ados se lèvent. Chaque animateur passera réveiller les enfants/ados en douceur.
	Petit-déjeuner	Les animateurs seront placés avec les jeunes. Ce temps doit permettre l'échange entre jeunes et animateurs. Il faut veiller à ce que chacun prenne un petit déjeuner équilibré et de qualité de manière à pouvoir tenir jusqu'à midi.	
	Hygiène	Durant ce temps, les enfants/ados vont se brosser les dents et effectuer la toilette du matin	Les animateurs veillent au bon déroulement et à la bonne organisation de ce temps.
	Activité	Toute activité doit respecter une courbe d'intensité. Il est important de démarrer une séance d'activités calmement afin de ne pas brusquer le rythme de vie des enfants/adolescents et de la terminer de la même manière. Les animateurs devront également veiller à la sécurité des jeunes.	
Midi	Temps calme + préparation repas	Un retour en temps calme est nécessaire avant le repas, les enfants/ados peuvent se retrouver en petit groupe et/ou ranger leur affaires ainsi que leur tente.	Ce temps calme peut permettre aux animateurs d'échanger avec les jeunes et sur leurs besoins. Lors de l'élaboration du repas, il est possible de solliciter les jeunes tout en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

	Repas du midi	Veillez à respecter toutes les mesures d'hygiène lors des repas : laver les mains, manger avec des couverts... Veillez à ce qu'un animateur soit présent à chaque table. Le temps de repas doit être un temps d'échange sans pour autant être bruyant	Le repas est un moment privilégié pour dialoguer et se connaître Les animateurs devront avoir une attitude conviviale en mangeant à table avec les jeunes et veiller à ce que le repas se déroule dans le calme. Il serait judicieux de mettre en place un tableau de service (service, gestion des couverts, débarrassé...) si nécessaire au camping. Veiller à ce que les jeunes mangent de tout et en quantité suffisante. Les animateurs devront également veiller à ce que les jeunes boivent de l'eau en grande quantité et ne mangent pas trop de pain en début de repas. C'est l'occasion de faire un point avec les jeunes sur la journée, de prendre la température du groupe.
Début d'après-midi	Temps-calme	Moment d'autonomie et de responsabilisation pour les jeunes.	Les animateurs profiteront de ce temps calme pour préparer des activités, faire les comptes rendus, préparer les veillées... Ils resteront néanmoins disponibles pour les jeunes. Ils proposeront des activités à la carte. Ils encouragent les jeunes à profiter de ce moment pour se reposer.
Après-midi	Activité	Même fonctionnement que le matin	
	Goûter	Chaque jour un goûter différent et varié est proposé aux jeunes. Ce moment doit être convivial, les animateurs partagent le goûter AVEC les jeunes.	
Soir	Douche	Selon les lieux, les douches seront dans un bloc sanitaire près du campement.	Les animateurs resteront attentifs à ce que ce moment de douche se passe dans de bonnes conditions.
	Repas du soir	Même fonctionnement que pour le midi. Pour les maternelles et 6-7, le repas du soir est préparé par le cuisinier du restaurant scolaire. Chaque enfant aura un plateau repas.	
	Veillée	Les animateurs proposeront différentes veillées en début de séjour. Au fil de celui-ci, les jeunes pourront proposer des idées voire même mettre en place des veillées. Une veillée exceptionnelle sera également mise en place le dernier soir du séjour.	

	Coucher	Veillez à ce que les jeunes se soient brossés les dents avant d'aller dormir. Les animateurs seront chacun référent de tente. Ils devront faire le tour de ceux-ci pour s'assurer que chaque jeune soit bien présent.	L'Animateur doit être présent non loin des tentes pendant le temps d'endormissement des jeunes de manière à rester disponible. Il devra respecter les horaires de coucher et s'assurer du quota de sommeil des jeunes.
	Réunion équipe d'animation + DA	Il s'agira d'un temps d'échange entre les animateurs et DA Le point sera fait sur les temps forts de la journée et les points à revoir. Chacun donnera ses impressions. Le DA profitera de ce moment pour donner des informations aux animateurs. De plus, ils pourront en profiter pour préparer les journées à venir	

Tous les éléments de la vie quotidienne dans l'accueil de loisirs restent valables lors des mini-camps. Plusieurs points supplémentaires sont importants à respecter tels

- **Le rangement des tentes :** il s'agit d'un temps d'apprentissage à la vie en collectivité. Aussi, l'animateur veillera à ce que les jeunes soient participatifs, il respectera les règles de vie et amènera le rangement de façon ludique. Le rangement ne sera en aucun cas une punition.
- **Le rangement du linge :** ranger, gérer ses affaires c'est faire preuve de respect de soi, de son environnement et des autres. C'est un temps de responsabilisation. L'état de la valise au retour est aussi l'image du séjour. L'animateur devra donc contrôler les trousseaux à l'arrivée et au milieu du séjour. Il éduquera à l'hygiène corporelle, évitera les vols et les pertes. Rien ne doit traîner sous les lits, au milieu des bungalows ou encore au-dessus des armoires. Il faudra déposer des paniers pour le linge sale.
- **L'argent de poche :** pas d'argent de poche lors du mini camps, autorisé pour les ADOS.
- **Le téléphone :** L'animateur référent reste en contact avec le directeur afin qu'il prévienne les parents du bon déroulement de la journée (via le facebook de la ville). Aucun enfant ne doit avoir de téléphone portable.
- **Le culte :** Le code civil précise trois points importants : la législation française est primordiale et constitue la référence morale de tout individu habitant sur le territoire français.
Le mineur est un incapable civil, mais les tuteurs ou parents sont responsables de l'enfant (ce qui implique que les parents ont le droit d'exiger que l'enfant pratique le culte).

Tolérance et respect de chaque culte dans l'expression et le pratique inhérente à celle-ci ; Dans la mesure du possible, il faudra garantir la possibilité au jeune de respecter son culte. Les cas empêchant une pratique totale du culte étant le lieu du culte éloigné et les activités exceptionnelles. L'équipe pédagogique décidera des fonctionnements du culte. Celui-ci ne devant pas perturber l'organisation du groupe et le mettre en danger (taux d'encadrement devant être respecté).

- **Mixité et sexualité :** La mixité est interdite au-delà de 6 ans. Aussi les lieux de couchage filles et garçons seront séparés. Toutes relations sexuelles qu'elles soient hétérosexuelles, homosexuelles, entre jeunes, entre un membre de l'équipe et un jeune ou entre membre de l'équipe sont totalement interdites. En cas de doute, l'animateur est tenu de remonter l'information au Directeur/Directeur Adjoint. Tout manquement à ses dispositions pourra engager le renvoi tant des animateurs ainsi que des jeunes concernés.
- **Alcool et produits illicites (drogue):** La consommation d'alcool et de tout produit illicite quel qu'il soit ainsi que la vente, l'incitation à la consommation sont totalement **interdits** durant le séjours, quel que soit l'endroit ou nous serons au cours de la journée sous peine de sanctions graves (poursuites judiciaires et amendes). Ceci est valable tant pour les jeunes que pour l'équipe d'encadrement.
- **Le vol et le vandalisme :** Le vol à l'intérieur du groupe, dans un magasin ou autre lieu public, n'est pas acceptable. Les parents ou responsables légaux doivent précisément informer les jeunes que les risques, même pour des « larcins » sont, dans certains pays, absolument considérables (procédures policières et judiciaires, frais de justice, expulsions, jugement, frais de rapatriement à cause du vol d'un bien d'une valeur de moins de 30 euros). Les actes de vandalisme, les dégradations d'équipement et l'incivisme sont inadmissibles. Ceci est valable tant pour les jeunes que pour l'équipe d'encadrement.

Remarque importante: les incidents relevant des manquements suivants (cigarettes, drogue, alcool, sexualité, vol, vandalisme) ne sont et ne seront jamais négociables. En cas d'incident, même minime, le rapatriement disciplinaire du jeune concerné, en liaison avec la famille ou son responsable légal, sera immédiatement enclenché. Tous les frais du voyage retour demeureront à la charge des parents ou du responsable légal. En cas de dégradations d'équipement, la réparation des dommages sera facturée aux parents ou responsable légal.

VI-Projet pédagogique adolescent

I) Le projet pédagogique et de fonctionnement des collégiens

a) La journée type

La journée type d'un ado au sein de l'ALSH est la même que celle citée précédemment pour les primaires (Voir le tableau joint ci-dessus).

b) Les objectifs pédagogiques

Dans la continuité du projet éducatif, voici les objectifs suivants qui vont être développer chez nos adolescents:

Les objectifs	Comment les réaliser ?
Favoriser l'épanouissement de l'adolescent	-Respecter la journée type -Respecter les besoins et les intérêts de l'adolescent (physique, moral et affectif) -Respecter leurs envies -Valoriser les créations auprès du plus grand nombre
Développer l'apprentissage de la vie en collectivité	-Respecter les locaux et le matériel -Respecter les horaires et les règles de la charte de vie -Respecter les idées de chacun -Agir en groupe -Prendre conscience de ses possibilités et de ses limites : être capable de dire je ne peux pas le faire, ne pas avoir peur d'essayer -Etre actif dans les temps de vie quotidienne au centre et en camping: vaisselle, préparation des repas, etc...
Favoriser l'accès à la culture	-Découvrir des espaces dédiés à la culture (musées, sites historiques etc...) -Découvrir des pratiques sportives et culturelles avec des intervenants professionnels -Découvrir le monde du spectacle -Intégrer des projets de territoire et/ou en lien avec la commune
Devenir acteur de son environnement	-Favoriser les échanges intergénérationnels par le biais de grands jeux ou goûter avec les plus jeunes -Vivre des temps d'animations dans différents quartiers ou avec les différents acteurs de la ville (commerce, personnel communal, etc...) -Travailler l'autonomie -Travailler la mobilité -Mettre en place des activités faisant appel à leurs capacités motrices, cognitives et émotionnelles (par exemple créer tous ensemble le règlement de la vie du centre pour qu'ils acceptent les règles de la vie en communauté, créer leur planning...) -Favoriser les bonnes pratiques pour la santé

Prendre conscience des enjeux de demain	-Éduquer à l'éco-citoyenneté -Savoir utiliser intelligemment les ressources -Participer à des séances de prévention -Aborder la notion de tri sélectif au sein du centre avec la mise à disposition de poubelles permettant d'effectuer le tri sélectif -Être sensibilisé sur l'importance des ressources naturelles (pas de surconsommation d'eau, d'électricité...) -Distribuer les boissons lors du temps du goûter avec des gobelets en plastique réutilisables
Développer l'imaginaire et sa créativité	-Créer à partir d'objets de récupération -Créer des spectacles -Créer des grands jeux -Créer des décors -Vivre des grands jeux exceptionnels
Favoriser et faciliter l'implication des familles	-Présenter l'équipe d'encadrement et d'animation lors de la réunion de préparation -Proposer des temps d'échanges lors de la fin de journée ou des rencontres parents/enfants/animateurs lors par exemple d'un accueil petit déjeuner -Distribuer le planning d'activités au début de la session -Un affichage quotidien sera effectué relatif aux informations du centre -Une réunion d'informations aura lieu avant le début du centre : présentation de l'équipe d'encadrement, les lieux, explications du déroulement d'une journée type et les objectifs visés durant cette session, les essentiels à toujours prévoir: casquette, crème,gourde,kway -Questionnaire de satisfaction -Répondre aux demandes des parents, être à leur écoute, les consulter

L'objectif étant d'amener l'adolescent à s'épanouir en tant qu'acteur au sein de l'accueil collectif de mineurs, dans la mesure où ils vont prendre part dans la conception de leur planning.

Les jeunes seront d'autant plus acteurs qu'ils joueront aussi le rôle d'animateur dans la proposition, la conception et l'animation de jeux pour les plus petits.

L'objectif sera aussi de le rendre acteur de son centre en étant responsable de ses actes et valeur d'exemple auprès des plus petits.

Nous serons particulièrement vigilants en ce qui concerne le langage utilisé, le comportement et la tenue en règle générale.

c) Le téléphone portable

Le téléphone portable sera formellement interdit au sein de l'accueil de loisir. En effet, l'objectif étant que l'adolescent profite du fait d'être sur la plaine pour sortir de sa "bulle numérique" le temps d'une journée, et apprenne à se passer de son téléphone.

d) Tabac/ Alcool et Drogues

La loi étant la même pour tous, l'utilisation du tabac, ou l'absorption d'alcool est interdite dans l'enceinte et aux abords de l'ALSH. Toutes substances illicites amenées sur la structure, exposera son propriétaire à des sanctions: exclusion immédiate + sanction prévue par la loi face aux instances concernées.

e) Santé

Les traitements ne peuvent être donnés que s'il y a en possession de l'animateur la prescription du médecin et selon le traitement, par exemple (PAI). L'assistant sanitaire, ou l'animateur référent santé ou l'un des membres de la direction veillera à la bonne prise du traitement. Les allergies alimentaires seront connues avant le début du centre, par le biais des dossiers d'inscriptions. Chaque animateur aura pris connaissance des comportements alimentaires à risque, mais également des allergies médicamenteuses, et sera tenu de veiller à la prévention des risques : vérification étiquette paquet de gâteau, lecture des protocoles correspondant aux enfants/ ados concernés, etc ...

VII-Les règles de sécurité

Responsabilités Pénales: il s'agit d'un manquement à la loi, non réparable = sanction pénale (ex :Atteinte involontaire à l'intégrité de la personne- Agressions sexuelles- Harcèlement sexuel- Provocation à l'usage et trafic de stupéfiant, d'alcool- Mise en péril des mineurs (non respect du taux d'encadrement)

Responsabilités Civiles : il s'agit de dommages réparables par le biais des assurances (ex:Lunettes cassées- Dégât des eaux- Vol)

Assurance : les organisateurs de l'ALSH sont tenus de souscrire un contrat d'assurance garantissant les conséquences dommageables de leur responsabilité civile ainsi que celles de leurs préposés rémunérés ou non et des participants aux activités qu'ils proposent. Cela veut dire que le Directeur, les directeurs adjoints et les animateurs sont assurés. Les parents doivent fournir une attestation d'assurance. Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalé au directeur dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour. L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes et vols d'objets (type appareils électroniques – téléphones portables), les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garanties par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la mutuelle.

Objets de valeurs :la nature de l'accueil nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, téléphone portable, etc.) Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin de l'accueil. Néanmoins, l'ALSH ne pourra être tenu responsable ni pour la perte ni pour le vol de ces objets.

L'Animateur doit respecter les 3 formes de sécurité :

La Sécurité PHYSIQUE : il s'agit du respect de la législation des séjours de vacances, l'hygiène corporelle et alimentaire, le rythme de vie du jeune et l'adaptation des activités.

La Sécurité AFFECTIVE : il s'agit de donner des points de repères aux enfants/jeunes (lieux, rythme de vie, vie en groupe), c'est gérer le quotidien, la présence et l'écoute active en fonction des besoins du jeune, éviter l'isolement.

La Sécurité MORALE :Il s'agit de prendre en compte les différences de chacun, de s'interdire toute discrimination, de gérer les différences sociales et culturelles et d'être un référent éducatif.

En règle générale sur le centre il faut :

- Connaître son effectif (également cantine, non cantine) ; Il faut compter plusieurs fois son effectif.
- Connaître les fiches sanitaires des enfants de son groupe et les prendre sur soi lors des déplacements : faire très attention aux PAI, allergies, asthme !!!! Vérifier toutes les formes d'allergies ou régimes alimentaires spéciaux ou cas de maladie
- Avoir les numéros d'urgence
- Ne jamais laisser les enfants aller seuls aux toilettes, l'enfant ne doit pas se promener seul sur le centre et ne doit pas aller dans le hangar
- Protéger les enfants du soleil et du froid
- Ne pas laisser les enfants se déshydrater : toujours penser à l'eau
- Veiller à ce que la trousse à pharmacie soit complète
- Veiller à ce que tout lieu utilisé soit sécurisé
- Assurer la sécurité affective du public
- Ne pas crier sur les enfants (respecter l'individu dans sa globalité)
- En cas de sortie, toujours laisser son itinéraire au bureau de la direction ainsi que son effectif et les horaires d'aller et de retour.
- Avoir pour les sorties les gilets jaunes ou autres signes visibles distinctifs!
- Respecter le choix des parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants soient pris en photo

Les taux d'encadrement :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants à partir de 6 ans
- A la piscine : 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans/ 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans
- Toujours un animateur en premier dans l'eau
- En vélo : 1 animateur pour 5 enfants : toujours 1 animateur devant, 1 derrière
- Déplacement à pied : 1 animateur en tête de groupe, 1 animateur pour fermer le groupe. Le groupe de piétons doit se tenir à droite de la chaussée, 2 par 2 sinon en cas d'impossibilité se mettre en file indienne dans le sens inverse de la marche. Traverser aux passages piétons

Avant de partir, quel que soit le déplacement, il faut penser à :

- Respecter les normes d'encadrement,
- Etablir une liste nominative du groupe
- Etablir une fiche de sortie (cf. annexe)
- Se munir d'une trousse de sécurité
- Se munir des numéros utiles (directeur, animateurs, Samu...)
- Prévoir les fiches sanitaires
- Prévoir un itinéraire et un itinéraire bis

- Repérer le trajet
- Connaître la météo
- Prévoir la tenue adaptée
- Veiller à emporter de l'eau et les goûter
- Respecter le code de la route

Lors d'une sortie :

- Chaque animateur a en charge un petit groupe d'enfants attiré
- Il veille à compter très régulièrement son effectif
- A chaque changement de lieu, effectuer un comptage global de l'effectif
- Lors de la montée dans le bus, effectuer un comptage à l'entrée du bus puis effectuer un comptage par un autre animateur

La trousse à pharmacie :

Désinfection : antiseptique/Compresse stériles/Pansements/Sparadrap/Gants en latex ou en vinyle à usage unique/Gel antiseptique pour mains (si pas de point d'eau pour se laver les mains)/Bande de gaz/Bande élastique/Épingles à nourrice/Ciseaux à bouts ronds/Pince à échardes/Mouchoirs en papier/Papier et crayon/Couverture de survie/Crème solaire/Crème apaisante pour piqûres/Crème contre les coups/Crème contre les douleurs musculaires

Feuille de soins et reporter en fin de journée les informations dans le cahier d'infirmerie du bureau

En cas d'accident :

Sur les campings : si ce n'est pas grave soignez la personne blessée, appelez un médecin si c'est nécessaire et prévenez le directeur le plus vite possible / si c'est grave immédiatement prévenir les secours, appelez le directeur pour qu'il puisse venir sur les lieux et prendre les décisions qui s'imposent. Il faut toujours appeler les secours avant puis la direction qui préviendra la famille.

Sur le centre: même principe selon la gravité de l'accident.

Hygiène: les enfants doivent se laver les mains régulièrement et surtout avant les repas. Il faut veiller à ce que l'enfant garde toujours une hygiène irréprochable et en particulier durant les campings.

Quelques consignes:

Sécurité solaire; Que faire en cas de coups de chaleur ? Agir rapidement !

- Refroidir rapidement le corps
- Mettre le jeune à l'ombre et l'hydrater

-

Signature

Le:

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

-

—

—

